



CODE DE VIE



2020-2021



Bienvenue à toi!

Le Code de vie des écoles Roy et Joly est basé sur des valeurs de respect. Ces valeurs doivent s'appliquer partout, même lorsque tu utilises les médias sociaux et le transport scolaire.

École Roy



École Joly



Je respecte les règles dans la cour et dans l'école.

ACTION = RÉACTION

Tu es responsable de tes actions. Chaque action provoque une réaction.

À l'école Roy-Joly, nous prônons le RESPECT DE SOI, DES AUTRES ET DE L'ENVIRONNEMENT.

LE RESPECT DE SOI se démontre :

- en prenant soin de toi, dans ta façon de t'habiller convenablement (*pas de « gilet-bédaine », de jupe ou de shorts trop courts, de camisole à bretelles « spaghettis », pas de chandails à caractère violent ou inadéquat*) et dans le fait de porter des vêtements adaptés à la saison;
- en travaillant continuellement au meilleur de tes capacités, car :

Réussite = Effort / Stratégies



- en acceptant les conséquences de tes choix.

LE RESPECT DES AUTRES se démontre :

- en étant poli dans tes paroles et tes gestes avec tout le monde dans l'école;
- en tolérant que les autres puissent avoir des idées différentes, puissent avoir des difficultés et puissent avoir une apparence différente;
- en aidant les autres;
- en démontrant des comportements sécuritaires en toutes circonstances (*marcher dans les corridors, jouer prudemment dans la cour de l'école, etc.*).

LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT se démontre :

- en conservant les lieux propres et en bon état;
- en prenant soin de ton matériel scolaire et celui des autres.

N'oublie pas que le respect est aussi de mise en tout temps : partout dans l'école, dans la cour de l'école, lors des sorties organisées par l'école, dans l'autobus, au service de garde, dans les médias sociaux et avec les brigadiers.



Manquement au code de vie

L'application du code de vie se fait en distinguant les **agirs mineurs** et les **agirs majeurs**. Voici des exemples de ce que nous considérons comme des **agirs mineurs** ou **majeurs**.

→ Agirs mineurs

- Langage inapproprié (impolitesse);
- Bousculade;
- Non-respect des consignes;
- Refus de travailler ou collaborer;
- Dérangement en classe;
- Autres.

Conséquence : L'enseignant utilise les règles de vie en vigueur dans la classe pour régler la situation.

N.B. : Une accumulation ou une répétition d'agirs mineurs peut engendrer une rencontre avec la direction et sera considéré comme un agir majeur.

→ Agirs majeurs

- Violence (coup de poing, coup de pied, jambette, blessure intentionnelle avec ou sans objet, etc.);
- Agression physique;
- Langage abusif ou grossier;
- Intimidation ou taxage;
- Vandalisme;
- Crise de colère;
- Autres.

Conséquences possibles :

Une communication est envoyée aux parents (courriel, appel, signature de fiche de réflexion) et :

- Retrait de l'activité en cours;
- Retrait d'une activité récompense;
- Récréation accompagnée ou à l'intérieur;
- Rencontre avec les parents;
- Suspension interne;
- Suspension externe (selon la gravité du geste posé);
- Retenue lors d'une journée pédagogique;
- Pour un bris de matériel, une facture sera envoyée aux parents;
- Élaboration d'un plan d'action ou d'un plan d'intervention.

N.B. :

- *Tous les membres du personnel peuvent intervenir auprès des élèves.*
- *La direction se réserve le droit de déterminer la sanction la mieux adaptée à la situation, selon la gravité ou le caractère répétitif de l'acte.*

CES DÉFINITIONS PEUVENT PERMETTRE UNE COMPRÉHENSION COMMUNE DE NOTRE CODE
DE VIE :

Conflit :

On dit qu'il y a conflit lorsque **des personnes sont en désaccord sur des besoins ou sur des valeurs**. Il est normal de vivre des conflits, c'est pourquoi il est important d'apprendre de bonnes méthodes pour les résoudre pacifiquement. La difficulté à régler un conflit peut entraîner des sentiments négatifs (ex. : jalousie, colère) et dégénérer en comportements violents.

Intimidation :

Tout comportement, parole, acte ou geste **délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace**, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet **d'engendrer des sentiments de détresse** et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. (L.I.P. article 13).

Violence :

Toute **manifestation de force**, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, **exercée intentionnellement** contre une personne, ayant pour effet **d'engendrer des sentiments de détresse**, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. (L.I.P. article 13).

Civisme :

Ensemble de règles **écrites ou non écrites, de normes sociales et de politiques qui visent la régulation de la vie en société et qui facilitent la vie en groupe**. Ce concept fait référence aux devoirs et responsabilités du citoyen dans l'espace public (L.I.P. article 18.1 et 96.6).

À signer et à retourner à l'école...

Nous avons pris connaissance du Code de vie 2020-2021 et nous nous engageons à respecter les règles de l'école.

Signature du parent : _____

Signature de l'élève : _____

Date : _____

***SVP retourner cette feuille signée avant le 25 septembre 2020.**